



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE  
**DE VAL-D'OR**

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**BUDGET DU QUÉBEC 2018-2019 :**  
**UN SOUPIR DE SOULAGEMENT POUR LES ENTREPRISES DANS UN CONTEXTE DE**  
**COMPÉTITIVITÉ ACCRUE, OBSERVENT LA FCCQ ET LA CCVD**

**Val-d'Or, le 27 mars 2018** – Les mesures annoncées dans le cinquième budget du ministre des Finances du Québec, monsieur Carlos Leitão, envoient un signal positif aux entreprises et permettront de maintenir un climat d'affaires favorable à la croissance. Le budget rétablit un meilleur équilibre avec certaines annonces récentes du gouvernement, en matière de normes du travail, et pose des gestes concrets pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre, selon la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD). « Il s'agit d'un budget permettant de maintenir la compétitivité des entreprises et de les appuyer face aux défis de main-d'œuvre », soulignent le président-directeur général de la FCCQ, monsieur Stéphane Forget, et le président de la CCVD, monsieur Stéphan Ferron.

**Des mesures d'atténuation pour soulager les entreprises.**

Plusieurs mesures permettront aux entreprises de respirer un peu mieux, particulièrement en raison de la diminution du taux d'imposition des PME de 8 % à 4 % et de la réduction des contributions au Fonds des services de santé (FSS). Ces mesures permettront d'atténuer l'impact de la hausse du salaire minimum, de la bonification du Régime des rentes du Québec, de la modification des normes du travail et de la bonification du Régime québécois d'assurance parentale. Elles viennent aussi répondre à des besoins exprimés par les entreprises pour assurer leur compétitivité. « Nous l'avions souligné : prises une à une, ces mesures sont intéressantes, mais leur impact cumulatif cause un effet de sédimentation qui nuit au climat d'affaires », rappelle Stéphane Forget. « Avec la réduction du taux d'imposition et de la cotisation du Fonds de services de santé, les entreprises, particulièrement les PME, ont été entendues, compte tenu de leur rôle important dans le dynamisme du Québec », ajoute Stéphan Ferron.

**Agir concrètement pour une main-d'œuvre suffisante et compétente**

« La croissance économique sera soutenue notamment par la capacité du Québec à s'adapter aux défis de main-d'œuvre en raison des défis démographiques que nous connaissons », affirment Stéphane Forget et Stéphan Ferron. La FCCQ et la CCVD accueillent avec beaucoup de satisfaction la bonification de son programme *Un emploi en sol québécois*, un projet-pilote lancé en 2017 pour favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans les régions du Québec. Grâce à un processus novateur de préqualification des personnes immigrantes, des activités d'appariement entre les postes disponibles et des candidats qualifiés permettront de combler des postes disponibles en région – 55 % des emplois disponibles s'y trouvent alors que 86 % de la population immigrante habite dans la région de Montréal. Au cours des trois prochaines années, pour un budget de 3 millions \$, la FCCQ et la CCVD pourront accroître leur contribution au développement

économique de l'Abitibi-Témiscamingue et à l'intégration des personnes immigrantes par l'emploi. *De son côté, la CCVD participe au projet en approchant les entreprises de son territoire qui pourront ensuite rencontrer des candidats potentiels, ainsi que des partenaires locaux permettant d'assurer une intégration optimale des nouveaux arrivants dans la région.*

La FCCQ et la CCVD saluent aussi les mesures permettant d'arrimer les besoins du marché du travail et les formations appropriées, qu'elles soient pour les futurs travailleurs ou ceux actuellement en poste. La bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs expérimentés représente un pas dans la bonne direction afin d'inciter ce bassin de travailleurs important à demeurer ou réintégrer le marché du travail, mettant ainsi leur expérience et leur expertise à contribution. Cela aura un effet positif tant dans les opérations quotidiennes que pour favoriser le transfert de connaissances vers les nouveaux travailleurs. « Alors que la population active québécoise va diminuer au cours des prochaines années, les mesures visant à intéresser les travailleurs expérimentés à demeurer en emploi constituent un geste positif », commentent M. Forget et M. Ferron.

### **Favoriser l'investissement et la productivité des entreprises**

Selon Stéphane Forget, « En permettant aux entreprises de disposer d'une déduction pour amortir la totalité de leurs investissements en technologies de pointe, sur deux ans, le gouvernement établit un environnement d'affaires propice à l'investissement. » De son côté, Stéphan Ferron précise : « Celles-ci pourront mieux faire face à leurs concurrents américains en améliorant leur productivité et en tirant parti de l'innovation. » D'autres mesures, comme la bonification des rabais d'électricité pour projets majeurs, contribueront à matérialiser des investissements au Québec.

### **L'équité fiscale comme moteur de compétitivité**

Par ailleurs, le budget québécois 2018-2019 met en œuvre la volonté, annoncée lors de la mise à jour budgétaire de l'automne 2017, de rétablir l'équilibre fiscal en matière de perception de la taxe de vente. « Seulement 19 % des entreprises québécoises font du commerce en ligne, tandis que 57 % des Québécois effectuent des achats sur le web. Savoir que les règles seront les mêmes pour tout le monde devrait stimuler les entreprises québécoises à accélérer leur virage nécessaire vers le commerce électronique », soutiennent Stéphane Forget et Stéphan Ferron. La décision du ministre des Finances d'imposer la perception de la taxe de vente du Québec aux fournisseurs de services comme Netflix est bien avisée et constitue un signal important envers le gouvernement fédéral, afin qu'il pose lui aussi ce geste important dans les meilleurs délais.

### **Des infrastructures et des mesures pour soutenir l'accélération de l'économie et la mobilité durable**

Le budget prévoit des sommes importantes pour des projets structurants de développement des infrastructures sur l'ensemble du territoire du Québec. Notamment, la FCCQ et la CCVD soulignent l'important investissement, de 1,8 G\$, dans le transport collectif et la mobilité durable. De plus, les sommes prévues pour l'amélioration des aéroports et l'augmentation du transport aérien régional permettront d'améliorer l'accès au territoire du Québec et une plus grande mobilité des Québécois, contribuant au développement économique et touristique de toutes les régions du Québec.

### **Des investissements structurants pour le dynamisme des régions du Québec**

Divers investissements porteurs stimuleront le développement économique sur le territoire québécois. D'entrée de jeu, le budget reconnaît le besoin d'appuyer le dynamisme du secteur agroalimentaire, grâce à des investissements de plus quelque 350 millions \$ qui assureront que nos entreprises de production et de transformation alimentaire,

sur l'ensemble du territoire québécois, pourront accroître leur innovation et compétitivité. Diverses mesures visant différents secteurs névralgiques de l'économie sont à souligner, notamment pour le secteur de l'aluminium, le secteur forestier, des sciences de la vie et l'appui à la commercialisation de l'innovation, entre autres par l'appui au Centre de recherche industrielle du Québec.

### **À propos de la CCVD**

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 115 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de près de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

### **Renseignements :**

Corinne Larose  
Agente de communication  
Chambre de commerce de Val-d'Or  
Tél.: 819 825-3703  
clarose@ccvd.qc.ca

Joanne Beauvais  
Directrice, Communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : 514 844-9571, poste 3242  
Cell. : 514 928-8373  
joanne.beauvais@fccq.ca